

Zeitschrift: Acta Tropica
Herausgeber: Schweizerisches Tropeninstitut (Basel)
Band: 4 (1947)
Heft: 4

Artikel: Coup d'oeil sur l'évolution de l'économie minière et agricole du Congo Belge [fin]
Autor: Anciaux, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-310092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coup d'œil sur l'Evolution de l'Economie minière et agricole du Congo Belge.

Par L. ANCIAUX,
professeur à l'Université Coloniale de Belgique.

(Fin.)

B. Développement de la production agricole.

Certes l'évolution économique, dans le domaine des produits végétaux, est loin d'offrir ce côté spectaculaire qu'il eût été oiseux de souligner tant que nous traitons des produits miniers.

Le développement de la production agricole est lent, a surtout été lent dans le temps, parce que soumis à beaucoup d'essais, de tâtonnements et sujet maintes fois à bien des déboires.

Ceci explique aussi le manque d'engouement du public pour les investissements au profit d'entreprises agricoles; mais les résultats acquis en définitive justifient assez mal les reproches que pourraient formuler ces abstinentes.

Les notions d'agriculture tropicale, en honneur avant la guerre de 1914-18, n'étaient trop souvent qu'empiriques. Mais si le Congo Belge n'a pas encore, dans ce domaine, atteint le développement de quelques colonies d'exploitation beaucoup plus vieilles, d'Asie notamment, il a par contre le grand mérite d'avoir le premier créé et favorisé, en Afrique, entre les Tropiques, un établissement à caractère éminemment scientifique et qui rend aux agriculteurs blancs et noirs d'inappréciables services. Nous avons cité l'INEAC ou Institut National pour l'Etude agronomique au Congo.

Cet établissement parastatal a déjà permis de mettre largement en valeur le potentiel agricole du Congo par les recherches qu'il poursuit sur toutes questions se rapportant à l'agriculture, la pédologie non exclue.

Les anciennes plantations de l'Etat, mises en régie en 1926, furent reprises ultérieurement par l'INEAC, solennellement inauguré par le Roi Léopold III, le 24 mars 1934.

« Jouissant d'une grande indépendance, il a pour attributions:

1^o d'assurer l'administration de tous les établissements agricoles qu'il ouvre ou dont la gestion lui est confiée par le Ministre des Colonies;

2^o de procéder à l'organisation de missions d'études agronomiques et à la formation d'experts et de spécialistes.

3^o de se livrer à toutes études, recherches, expérimentations et, en général, à tous travaux quelconques se rapportant à son objet.

On peut dire que « depuis 1934 l'ère des tâtonnements, des réalisations inconsidérées est révolue. Celle des entreprises réfléchies, bénéficiant de vastes concours scientifiques est ouverte ¹³. »

Ce serait nous entraîner bien loin que d'analyser par le détail l'organisation de l'INEAC et de parcourir à la fois ses nombreuses stations expérimentales et son vaste programme. Mais nous pouvons nous rendre compte de l'utilité que peuvent avoir ses stations et ses interventions éclairées auprès des 700.000 noirs producteurs de coton par exemple. Disons en passant, en effet, que les indigènes mettent annuellement en culture une superficie bien supérieure à 1.500.000 ha. dont $\frac{1}{3}$ environ intéresse les cultures d'exportation; que par ailleurs les cultures européennes occupent une superficie qui augmente annuellement dans de très notables proportions et qui, en 1942, était de l'ordre de 156.000 ha. Elle représente à l'heure qu'il est un investissement bien supérieur à un milliard.

Inévitablement, toutefois, le développement de la production agricole sera, dans l'avenir, sérieusement freiné par le manque de main-d'œuvre. Nous avons, en parlant des mines, souligné à plus d'une reprise le souci de nos ingénieurs de mécaniser la production à l'extrême; ce qui est possible dans le domaine minier ne l'est pas, hélas, en agriculture.

Au cours d'une conférence qu'il donnait à l'Université Coloniale de Belgique, en 1942, le Directeur Général de l'Agriculture au Congo Belge citait cette anecdote: « Il y a trois ans, en visitant les exploitations stannifères de la Géomines, à Manono (—), le Directeur me recommandait de lui signaler l'indigène que je verrais réellement travailler sur les chantiers. Recommandation étonnante en vérité, mais justifiée par le haut degré de mécanisation: pelles électriques, tabliers roulants pour le transport des minerais vers les laveries, laissant, en effet, l'impression d'une activité physique réellement peu importante. » Et l'orateur d'ajouter: « Entre la production agricole et la production minière, il existe une différence essentielle résultant de l'inévitable subordination de la première à des lois naturelles. Aucun technicien jusqu'à présent n'a réussi à réduire le temps nécessaire à l'évolution d'une plante, aucun n'est parvenu à changer la périodicité ou l'intensité des précipitations, à accélérer la photosynthèse. »

* * *

¹³ Directeur Général M. van den Abeele: « Le rôle des services officiels dans le développement de l'Agriculture congolaise. »

Pour suivre plus directement l'évolution économique agricole au cours des années, analysons ici, comme dans le domaine minier, produit par produit. Certes les principaux sont l'huile de palme et les amandes palmistes, le coton, le copal, le caoutchouc, le bois, le café; mais nous aurons aussi à citer le cacao, le manioc, le sucre, les fruits et d'autres produits moins importants ou plus nouveaux venus dans l'agronomie, visant aussi bien l'exportation que la consommation intérieure.

Huile de palme et amandes palmistes.

Le palmier à huile ou *élaeis guinéensis* est abondamment répandu dans la cuvette centrale, à travers laquelle s'étend la forêt primaire, et en bordure de celle-ci. C'est à proprement parler une manière de providence pour les indigènes qui en utilisent pratiquement tous les éléments, les feuilles, les fibres, la sève, les fruits.

Les palmeraies naturelles étaient riches à ce point que jusqu'au moment de la crise économique mondiale on se contentait au Congo de récolter les fruits en forêt; mais l'expérience a démontré que l'*élaeis* cultivé et surtout sélectionné donnait des rendements plus satisfaisants au point de vue du poids des régimes, de la richesse en huile comme aussi de la qualité de cette dernière. Il en résulte en outre de notables avantages du point de vue de l'exploitation: rendement, économie de transports, voire possibilité de cultures intercalaires.

Les principales entreprises, parmi lesquelles il faut citer au premier plan les « Huileries du Congo Belge », recourent actuellement et en majeure partie au système des plantations artificielles, quitte à acheter en outre aux indigènes le produit de leurs cueillettes en forêt.

Il y a lieu de distinguer dès l'abord deux sortes d'huile: l'huile de palme proprement dite, qui est en fait l'huile de péricarpe, provenant de la pulpe extérieure des fruits et l'huile de palmistes retirée des amandes. En principe l'huile de palme est produite au Congo même après chauffage des fruits et pression ou centrifugation; l'huile d'amande est principalement extraite en Europe, à Merxem, près d'Anvers, notamment, où sont installées d'importantes fabriques de margarine.

Les huiles extraites soit de la pulpe, soit des amandes, servent, selon leur plus ou moins grande acidité, les moins acides pour la fabrication de la margarine, les autres en savonnerie, stéarinerie ou dans l'industrie du cuivre.

Elles laissent un sous-produit: les tourteaux, qui peuvent servir à la nourriture du bétail.

De très importants centres oléagineux sont situés à Leverville dans le district du Kwango, à Alberta et Elisabetha, sur la grande boucle du fleuve, et aussi à Flandria dans la cuvette et à Brabanta sur le Kasai. La région la mieux indiquée demeure cependant le bassin de la rivière Kwilu dans le Sud-Ouest de la Colonie.

Le tableau ci-après fera apparaître les progrès réalisés dans la production. De 1890 à 1915, le tonnage d'amandes palmistes exporté oscille annuellement entre 4 et 6 tonnes, celui de l'huile entre 2 et 3. A partir de cette dernière année on constate une hausse sensible, parallèle, des deux produits.

	<i>Amandes palmistes</i>	<i>Huile de palme</i>
	(en tonnes métriques)	
1915	11.023	3.407
1920	39.457	7.624
1925	74.096	18.695
1930	66.356	37.000
1931	47.172	36.582
1932	57.935	38.765
1933	62.095	52.454
1934	49.296	45.041
1935	64.995	56.788
1936	92.373	59.960
1937	95.576	69.132
1938	88.668	70.255
1939	84.778	72.491
1941	23.000	60.280
1942	61.351	79.419
1943	123.254	99.086
1944	110.924	86.813
1945	92.010	78.185

La production d'huile de palme de 1946 a légèrement dépassé les 100.000 tonnes métriques. Il existe un programme gouvernemental pour la porter à 200.000 tonnes en 1950 et à 300.000 tonnes en 1955. A vrai dire l'extension de la production de ce produit est pour ainsi dire illimitée et il n'est pas douteux que, dans l'avenir, elle atteindra un demi-million de tonnes.

La collaboration entre indigènes et entreprises européennes a donné d'excellents résultats. Le gouvernement met à la disposition des producteurs autochtones des graines sélectionnées provenant des stations expérimentales de l'Institut National pour l'Etude Agronomique au Congo (INEAC) garantissant 22 kg. d'huile par

palmier. Les outils leur sont fournis gratuitement et des agronomes spécialisés leur indiquent les terres qui conviennent le mieux à la culture du palmier à huile.

Le Coton.

Au rebours du palmier qui s'y trouve dans son habitat naturel, la culture du coton a été introduite au Congo par le colonisateur. Le moins qu'on en puisse dire est qu'elle favorise grandement le paysannat indigène.

La législation sur la matière prévoit, en effet, que seul l'indigène a le droit de cultiver le coton. Les entreprises européennes acquerront le coton sur les marchés et aux prix fixés par le gouvernement. A ces entreprises incombent les soins de cardage, d'emballage et de transport ¹⁴.

La variété introduite est uniformément le Triumph Big Ball, originaire du Texas.

La culture du coton a cet immense avantage de fixer au sol quelques 800.000 indigènes et de leur fournir une source de revenus digne et honorable. Au milieu des 400.000 ha. de cultures cotonnières disséminées à travers de vastes zones du Congo, sont installées 129 usines d'égrenage et de pressage.

Un autre avantage de l'introduction de la culture du coton au Congo est que cette culture si profitable aux noirs est complémentaire de l'industrie textile belge, laquelle occupe 2.250.000 broches, et dont les besoins annuels se chiffraient avant guerre à 95.000 t. de coton fibre.

Le tableau ci-dessous permet de se rendre compte de l'évolution de la production. Les gens optimistes estiment qu'elle pourrait aisément se doubler ou se tripler dans le proche avenir. Nous n'en jugeons toutefois pas de même, en raison du facteur négatif déjà plusieurs fois signalé: le manque de bras. Certes, en poursuivant une sélection et une amélioration toujours plus grande l'INEAC peut influencer favorablement le chiffre de la production mais pas au point d'augmenter celle-ci du simple au double. L'index démographique et l'appauvrissement graduel des sols défrichés posent l'un et l'autre de grands problèmes, opposés à un développement trop intensif.

¹⁴ Depuis qu'a été rédigée cette communication, un nouveau décret cotonnier a été pris qui dispose en ordre principal que le planteur noir restera propriétaire de sa récolte jusqu'au moment de sa réalisation sur les marchés mondiaux.

	Coton graines (brut)	Coton fibre (propre à l'exportation ou à l'usinage)
1935	77.500 t.	26.000 t.
1936	88.000	30.000
1937	99.000	36.800
1938	120.000	42.000
1939	117.000	39.000
1940	135.000	45.000

	Coton graines (brut)	Coton fibre (Exportation seule coton usiné sur place déduit)
1941	141.600 t.	47.000 t.
1942	120.450	40.000
1943	132.470	44.000
1944	92.775	31.000
1945	118.540	35.000
1946	120.718	40.000

Les sous-produits: les fibres courtes ou «linters», les graines et l'huile qu'elles contiennent, sont largement réemployés.

A Léopoldville, une importante filature: « Utexteo », répond déjà, en grande partie, aux besoins locaux; elle s'ajoute en tous cas à ce vaste outillage mécanique qui déjà contribue à l'équipement économique du Congo et sur l'aspect éminemment utilitaire duquel nous n'avons peut-être pas encore suffisamment insisté. Ce sont notamment les fonderies et ateliers de mécanique et de montage de « Chanic » à Léopoldville — importants chantiers navals en fait — mais qui ont en même temps créé, dans la capitale congolaise, des usines pour le travail de la tôle: tôle ondulée, malles, etc.; une usine d'oxygène et d'acétylène; des usines de fabrication d'outils: machettes, houes, pelles, bêches, marteaux; une usine de fabrication de tines: bidons, boîtes à conserves, etc., à ces derniers titres la mention ci-dessus est parfaitement à sa place dans le programme de l'évolution économique agricole.

Le copal.

A en juger par l'aspect du copal: gros blocs de matière solide, extraits du sol, on se demanderait s'il ne faut pas plutôt ranger ce produit parmi ceux qui ressortissent au domaine minéralogique. Il n'en est rien. Le copal est une résine solidifiée, fossilisée, et qui se rencontre dans le sol des régions forestières marécageuses de la cuvette centrale. Cette résine est le produit d'un arbre caractéris-

tique de ces régions humides, arbre qui ne souffre nullement d'avoir ses racines inondées: le copalier.

A l'époque propice des basses eaux, les indigènes partent à la découverte dans les « nganda's », sondent le sol et en ramènent des blocs de résine plus ou moins grands, plus ou moins transparents qu'ils vendent aux factoriens patentés à cet effet.

L'usage du copal est des plus variés. Il sert à la fabrication de laques, de vernis fins et à ce titre un procédé belge permet de rendre le vernis à base de copal ininflammable, ce qui lui donne un avantage sérieux sur ses dangereux concurrents, les vernis synthétiques, cellulosiques. Il intervient encore pour l'imperméabilisation des cuirs, la fabrication du verre « sécurit », des plaques de gramophones, accus, linoléums, etc.

Anvers était, avant la guerre, le grand marché du copal: le nettoyage, le triage, la mise en vente étant, par voie de contrats, concentrés entre les mains de la « Société Coloniale Anversoise ». Actuellement au contraire, une grande part du copal congolais prend directement le chemin de l'étranger, des U. S. A. en particulier.

Le chiffre des exportations annuelles oscille entre 15 et 18.000 tonnes, ce qui, pour ce produit éminemment léger, constitue un énorme contingent.

Du point de vue indigène la production du copal est d'un grand intérêt car elle représente une des rares sources de revenus possibles pour les habitants des régions les moins favorisées de la colonie.

Le caoutchouc.

L'arrivée sur les marchés mondiaux du caoutchouc de plantation d'Extrême-Orient en avait évincé celui du Congo Belge, dont la production, en 1910 encore, représentait 10 % du total mondial. En effet, la Colonie n'exportait alors que du caoutchouc de lianes dont la qualité ne pouvait soutenir la concurrence. Aussi, à partir de cette date l'exportation tomba-t-elle virtuellement à zéro.

Il s'imposait donc d'établir des plantations.

L'introduction de l'hévéa au Congo date de 1906. Il fut reconnu immédiatement qu'il convenait parfaitement au climat en certaines parties du sol de la cuvette équatoriale. Cependant ce ne fut qu'en 1913 qu'on eut pour la première fois recours au greffage, lequel s'est généralisé depuis. Mais on avait toujours recours à des semences de tout venant et les premiers résultats furent médiocres. On n'atteignait, au début, qu'une production de 300 kg. à l'ha.

Cependant, grâce aux travaux de l'INEAC, dès 1930, le rendement atteignait 1350 kg., puis, après équipement des plantations

avec des clônes de tout premier ordre, 1500 kg. à l'ha. et dans des conditions optima même 2.000 kg. pour des arbres de 15 ans.

Etendue des plantations.

1934	1500 hectares
1937	5000
1939	7500
1940	10000
1945	environ 16000 hectares.

Comme on peut le constater, cette nouvelle activité de la Colonie n'en est encore qu'à ses débuts. Certains facteurs auront une influence décisive sur son développement. Ce sont, en ordre principal, le prix du synthétique américain et l'importance qu'on désire conserver à cette industrie de guerre ; et d'autre part le formidable potentiel de production de l'Extrême-Orient qui en ce moment avilit les prix de la matière (fr. 12,50 le kg.). Mais le Congo Belge dispose de deux atouts qui ne sont pas négligeables: une main-d'œuvre relativement bon marché et un matériel de plantation dont l'efficacité inégalée continue à être étudiée patiemment.

Exportation de caoutchouc de plantation et de cueillette ¹⁵.

1939	1127
1941	1318
1942	1643
1943	7974
1944	11287
1945	8154

La Belgique consomme de 15 à 18.000 tonnes par an.

Les Bois.

S'il est un pays riche dans ce domaine déterminé, c'est bien le Congo Belge. Les vastes forêts qui couvrent plus d'un tiers de sa superficie offrent toutes les possibilités en bois d'œuvre pour les multiples usages des indigènes, en bois de chauffage indispensable encore et notamment pour les unités fluviales de transport, en bois de construction pour les besoins intérieurs et surtout en essences propres à l'exportation.

La gamme de celles-ci est d'une grande variété; la qualité la plus exportée cependant porte le nom de « limba ». Le limba est clair

¹⁵ Au cours de la guerre, les Japonais occupant les principaux pays producteurs, on a, par mesure passagère, fait appel à l'indigène pour la cueillette du caoutchouc sauvage. Sitôt la guerre terminée, un décret mit fin à cette pratique préjudiciable à la santé des Noirs.

uni ou flammé et foncé. Il se prête à tous les usages dans le domaine de la construction comme dans celui de l'ébénisterie.

Les forêts qui comptent les peuplements les plus riches de bois propres à l'exportation sont celles du Mayumbe au nord de l'estuaire du Congo.

Les chiffres de l'*exportation* ont poursuivi, avant la guerre et depuis la crise, une marche ascendante très rapide.

	t
1930	17.100
1931	12.000
1932	11.500
1933	18.700
1934	32.900
1935	47.191
1936	53.000
1937	81.620
1938	80.000
1939	50.000 (stockage)

Tous ces bois étaient acheminés sur Anvers; une notable partie était ensuite dirigée sur l'Allemagne.

Depuis la guerre, le Congo semble avoir — la Belgique à part — trouvé d'autres débouchés, notamment en Afrique du Sud.

Si la consommation intérieure a augmenté notablement et plus spécialement dans les chantiers de construction navale qui, depuis la guerre, utilisent le bois pour la construction de barges, l'exportation n'a pas diminué pour autant.

Les chiffres officiels, pour la dernière période, intéressent non l'exportation mais la *production*; ils s'établissent en mètres cubes.

	m ³
1940	106.392
1941	118.624
1942	160.041
1943	170.000

De plus en plus l'attention se porte sur l'utilisation des sous-produits: pâte à papier entre autres.

D'autre part — et des discours officiels récents en soulignent la nécessité — les organismes industriels tendront à multiplier les sources d'énergie électrique pour supprimer partout où la chose est possible l'usage du bois comme moyen de chauffage industriel ou domestique.

Le café.

Le Congo Belge produit deux variétés: le Robusta et l'Arabica. L'INEAC dispose pour l'étude de ce produit de trois stations, dont celle de renommée mondiale de Yangambi (station de sélection).

Exportations en tonnes métriques.

1900	34	1934	12.389
1905	107	1935	13.160
1910	8	1936	16.777
1915	30	1937	16.042
1920	113	1938	19.103
1925	243	1939	24.917
1930	1537	1941	25.818
1931	2917	1942	28.000
1932	5386	1943	31.302
1933	8484	1944	21.711
		1945	32.217

Superficie des plantations en hectares.

<i>Plantations en rapport:</i>	<i>1936</i>	<i>1937</i>	<i>1938</i>	<i>1939</i>
Robusta:	26.398	30.202	32.325	32.710
Arabica:	11.153	13.370	14.230	15.330
Jeunes plantations:	18.757	14.814	12.745	11.225
Total:	56.308	58.386	59.300	59.265

Actuellement, les superficies plantées se rapprochent sensiblement de 70.000 hectares. Pendant la guerre et à cause de la main-d'œuvre considérable qu'elle absorbe, l'extension des plantations a marqué un temps d'arrêt.

Il n'est pas inutile de dire un mot ici du rôle joué par les Offices du Café, créés pendant la guerre, dans le but de standardiser les cafés congolais. En centralisant ceux-ci et en les triant suivant les procédés les plus modernes, puis en leur attribuant des certificats correspondant à leurs qualités, ces Offices en ont amélioré la qualité d'une façon considérable. Les cafés congolais jouissent en ce moment d'une cote enviable sur les marchés consommateurs et, résultat auquel les efforts dispersés des planteurs n'avaient pu aboutir jusqu'alors, ils peuvent se vendre maintenant sur échantillon, ce qui facilite grandement les transactions.

Cette branche de l'agriculture est susceptible d'une extension considérable. Le problème est en rapport direct avec l'engouement qu'éprouve la jeunesse belge pour l'expatriation et les grandes pos-

sibilités qu'offrent pour le colonat européen les zones propices à la culture de l'Arabica: les zones de haute altitude de la région de l'Est.

* * *

Ce serait une grave lacune que de borner notre exposé à l'étude des produits principaux. Il en est d'autres dont la production pour une cause ou l'autre n'a pas encore atteint son plein développement; il en est encore pour lesquels des essais sont poursuivis sur une vaste échelle mais n'ont pas encore entraîné des décisions concluantes; il en est dont la guerre a fait pousser la culture mais que le temps de paix fera peut-être rentrer dans l'oubli. Parmi tous ces produits citons-en quelques-uns.

Le cacao.

La culture du cacaoyer — originaire de l'Amérique centrale — est, au Congo, une culture importée. Le climat congolais lui convient fort bien et cela principalement dans les régions forestières aux pluies abondantes. Les plantations sous ombrage sont susceptibles d'un excellent rendement. Mais le cacaoyer est une plante très exigeante au point de vue du sol notamment et les études de l'INEAC — fort poussées, à Barumbu entr'autres — n'ont pas encore atteint un aboutissement satisfaisant. Les productions moyennes par ha. demeurent insuffisantes. Au surplus, tard venu dans ce domaine, le Congo concurrençait difficilement la Côte d'Or. De sensibles progrès ont néanmoins été réalisés dans les dernières années.

Sur le marché mondial, l'insuffisance des offres demeure grande comparativement aux besoins de la consommation. Les producteurs congolais semblent ne pas vouloir laisser passer l'occasion. Le chiffre d'exportation qui, avant guerre, oscillait entre 1.300 et 1.400 tonnes voisine actuellement les 1.600.

La canne à sucre.

La canne à sucre croît au Congo autant dire spontanément. La culture industrielle est toutefois localisée dans la vallée du Kwilu-Niadi, au premier tiers de la distance Matadi-Léopoldville. Une très importante usine de la « Compagnie Sucrière Congolaise » pourvoit en abondance aux besoins en sucre de la Colonie et des pays limitrophes. Sa capacité est de 24.000 t. par an. Le chiffre de l'exportation est de l'ordre de 12.500 t.

La Belgique même étant toutefois un important producteur de sucre (betteraves), il ne s'impose économiquement pas d'accroître dans ce domaine les possibilités de la Colonie.

* * *

Les produits de l'agronomie proprement indigène.

On note de plus en plus d'exportations d'*arachides*, de *farine de manioc*, de *maïs* surtout. Cette dernière culture prend une grande extension dans l'entre Sankuru-Kasai. Il demeure interdit d'exporter du *riz*, afin de ne pas raréfier le produit pour les indigènes et de n'en pas faire augmenter les prix. D'autres cultures prennent encore de l'extension : la *sésame*, la *patate douce*, le *sorgho* et le *millet* mais n'entrent guère en ligne de compte pour l'exportation. Dans l'intérieur, l'huile d'arachide offre d'abondantes ressources même pour la table et la cuisine de la population blanche.

Le colonisateur a mis aux mains des indigènes une nouvelle source de revenus en introduisant au Congo la culture des *fibres textiles* du genre jute: *urena-lobata* et *punga*. D'une culture relativement facile, convenant aux goûts et aux possibilités des paysans indigènes, la production de ces fibres prend, dans certaines régions, une réelle importance.

* * *

Encore que la majorité des *fruits* pouvant convenir à l'établissement de plantations de rapport et à l'exportation soient, au Congo, d'importation plus ou moins récente — c'est le seul domaine où les Arabes esclavagistes puissent revendiquer quelque mérite — d'autres ont reproché et reprochent encore au Congo d'être d'un trop modeste apport pour la mère-patrie.

Le choix est varié de fruits qui peuvent orner la table du colon européen et les missionnaires l'ignorent moins que quiconque, eux qui toujours ont eu à cœur d'entourer de vergers bien tenus leurs missions souvent fort anciennes déjà. Sous l'ardent soleil de l'Afrique centrale un cinquantenaire prend tôt l'aspect d'un siècle. Ceux qui ont formulé le reproche que le Congo manquait de fruits n'étaient que trop souvent des coloniaux de bureau peu familiarisés avec l'aspect généreux de sa nature et ignorant trop souvent ses ressources de l'intérieur. Mais si de certains édens — à ne citer que les jardins de la mission de Kisantu, les plantations renommées de M. Bellefroid à Lukolela, le paradis de Yangambi et tant d'autres stations d'expérimentation — nous offrent les fruits les plus variés: depuis le courant, bananes, corosoliers ou cœurs de bœuf, papayes, ananas cultivés ou sauvages, agrumes de toutes sortes;

jusqu'aux plus rares: la pomme cannelle, le mangoustan; si bien des postes se blotissent sous la verdure sombre des manguiers, des avocatiers; si les jardins de bien des coloniaux d'expérience nous offrent une abondance de goyaviers, de grenadiers, de caramboliers, de maracouja, autre chose est d'amener sur trois, quatre, cinq semaines de distance — en état de consommabilité — ces fruits du Congo jusqu'en Belgique. La seule condition n'est d'ailleurs pas d'amener ces fruits jusque chez le détaillant européen dans un état de maturité optimum; mais encore de pouvoir lutter avec quelques chances de succès contre les fruits du marché belge tout d'abord et la Belgique en est à la fois un producteur et un important exportateur, mais aussi avec les fruits exotiques frais ou conservés: oranges, citrons, pamplemousses de Ténériffe, d'Espagne, de Palestine, ananas, abricots, grappe-fruits en boîtes de Californie!

Si bien équipés que pourraient être nos chemins de fer congolais, nos bateaux, nos magasins en installations frigorifiques, la concurrence s'avère malgré tout — en raison du temps — plus que difficile.

* * *

Avant la dernière guerre fut introduite au Congo la culture du *quinquina*. Celle-ci s'est grandement développée et dans d'excellentes conditions dans les régions d'altitude du Kivu. La production actuelle de quinine dépasse les besoins de la population blanche de la Colonie et permet d'espérer bientôt des résultats efficaces dans la lutte contre la malaria chez les populations noires.

Le *mûrier* a également été introduit avec succès et la production du *ver à soie* fait de surprenants progrès chez les indigènes initiés aux secrets de la *sériciculture*. Certaines Sociétés industrielles, telle la Géomines, ont mis cette production entre les mains des femmes de travailleurs des mines et des chantiers, augmentant ainsi les ressources de ces modestes collaborateurs, sur le dévouement desquels repose en grande partie la prospérité tant de l'industrie que de l'agriculture.

Dans les régions montagneuses, au climat particulièrement clément du Kivu, se développent aussi les cultures de *plantes à parfum* et du *pyrèthre*.

* * *

Produits du règne animal.

Parmi ces derniers se rangent les *peaux*. Les peaux et fourrures provenant de la chasse ne sont guère à mentionner; le bétail du Ruanda-Urundi par contre fournit un abondant marché qui, aux années favorables d'avant-guerre, atteignait les 12 millions. Ac-

tuellement le cheptel s'est grandement accru et de nombreuses autres régions de la Colonie pourront concourir à cet utile rendement.

La fabrique de chaussures en cuir de Léopoldville s'approvisionne uniquement sur place.

Parmi les autres produits du règne animal, il convient de citer encore la *cire d'abeille* et plus particulièrement l'*ivoire*; mais ce dernier produit qui, avec le caoutchouc sylvestre, constituait jadis les seules ressources économiques de l'Etat Indépendant et par après de la jeune Colonie belge, est actuellement bien tombé.

La force des choses a poussé le Gouvernement à prendre d'énergiques mesures de protection pour le gibier: l'éléphant en particulier. C'est pour cette raison qu'a été créé l'Institut des Parcs Nationaux et qu'ont été constituées les importantes réserves de faune et de flore du Parc Albert à la frontière orientale, de la Garamba dans l'Uele, de l'Upemba (gibier d'eau — flore aquatique) dans le Bas-Katanga et de la Kagera en bordure orientale du territoire sous-mandat.

La production d'ivoire actuellement strictement limitée oscille entre les 100 et 200 tonnes.

C. L'effort de guerre du Congo. Matières premières stratégiques et autres.

Par leurs déclarations de Londres et de Léopoldville, le ministre des Colonies, M. de Vleeschauwer, et le Gouverneur Général du Congo, M. P. Rijckmans, le premier le 5 juillet 1940, le second le 21 juillet de la même année, firent connaître au monde, par la voie de la radio, la décision de jeter dans la bataille toutes les forces économiques du Congo Belge et ce jusqu'au moment où l'Axe serait réduite à merci.

A la suite de ces proclamations, intervinrent entre le Royaume-Uni et la Colonie diverses conventions dont l'objet était de régler les efforts projetés. Elles sont dominées par:

- 1^o l'accord financier du 21 janvier 1941;
- 2^o les accords économiques du 21 janvier 1941, renouvelés le 4 juin 1942.

I. — *L'accord financier.* Nous n'en dirons que quelques mots, l'examen détaillé de ses stipulations déborderait, en effet, le cadre de cette étude. Par lui il fut convenu en ordre principal que la Colonie empêcherait l'exportation de l'or et des devises hors du bloc sterling et réglerait les importations. Virtuellement, il incorporait le Congo dans le bloc sterling, en rattachant son franc

à la devise anglaise. En outre, l'accord fixait la destination à donner à la production d'or du Congo. L'excédent non indispensable à la Colonie serait mis à la disposition du Trésor Britannique et acquis au prix de 168 shillings l'once d'or fin.

Mais les accords économiques furent autrement importants. Ils assuraient aux Alliés une aide inestimable qui contribua grandement à la Victoire, et, lors de la fin des hostilités, leur exécution laissa à la Belgique des crédits en devises fortes auxquels notre pays doit la situation privilégiée dont il jouit en ce moment.

II. — *Les accords économiques (Purchase agreement).*

Ils règlent l'achat par le Royaume-Uni des matières premières produites par le Congo et furent signés le 21 janvier 1941 et renouvelés le 4 juin 1942. Comme leur exécution donne une idée très claire de l'évolution et du potentiel de production du Congo au cours de ces années, nous en analyserons les dispositions principales.

L'article premier fixe leur durée, au cours de laquelle la Colonie s'engageait à fournir à la Grande-Bretagne les quantités suivantes de matières stratégiques et autres:

Cuivre:	144.000 tonnes longues;
Coton:	30.000 tonnes;
Copal:	7.000 tonnes;
Arachides:	tout le disponible après avoir pourvu à la consommation intérieure;
Noix palmistes:	tout le disponible après déduction de 20.000 tonnes destinées à l'intérieur et 15.000 tonnes à exporter en Afrique de Sud. Les quantités qui restaient ainsi à la disposition de l'Angleterre étaient de l'ordre de 50.000 tonnes.
Huile de palme:	25.000 tonnes d'une qualité n'excédant pas 6 % d'acides gras; une option pour 10.000 tonnes de qualité moindre;
Cassitérite et étain:	toutes quantités disponibles;
Succédanés de jute:	quantités à convenir;
Caoutchouc:	toutes les quantités disponibles;
Café:	quantités à convenir.

Il était entendu que ces chiffres constituaient des minima, n'excluant ni l'acquisition de quantités plus élevées ni celle de matières non reprises à l'article premier. Parmi celles-ci il faut ranger notamment les diamants industriels dont presque toute la production vient du Congo. En fait, seuls le shipping disponible et le potentiel congolais devaient limiter les fournitures.

Quant aux prix payés par l'Angleterre, il est certain qu'à un moment donné ils ont menacé sérieusement de conduire l'économie congolaise à une impasse. Pour reprendre une expression de M. de Vleeschauwer, ministre des Colonies, c'étaient « des prix d'ami » ; mais des causes imprévisibles à l'époque de la signature des accords (la hausse du prix des denrées et du matériel à importer au Congo, entr'autres) firent que du point de vue strictement économique, ces prix ne furent bientôt plus défendables et qu'ils imposaient des sacrifices mortels aux producteurs alors même que les prix des articles importés au Congo et indispensables pour tenir la production à hauteur, montaient en flèche.

A ce propos il nous vient à la mémoire une phrase d'un des discours si pleins du sens des réalités prononcés au cours de la guerre par le Gouverneur Général Rijckmans. Tout au long de la période douloureuse qui sépara la Belgique de sa Colonie, le Haut fonctionnaire qui en assumait la charge eut pour but — et ce but il le poursuivit avec constance et avec succès — d'éviter au Congo la réputation d'un « profiteur de guerre ». Les bas prix acceptés à l'exportation, les hauts prix pratiqués à l'importation mirent l'industrie congolaise à deux doigts de graves catastrophes.

« . . . pour tout homme à qui son travail tient au cœur, voir une production nécessaire menacée par usure de l'outillage; son hôpital déserté parce qu'il manque de médicaments; sa « campagne-caoutchouc » compromise après tant d'efforts parce qu'il n'y a plus de tissus dans les factoreries; sa main-d'œuvre européenne précieuse et rare gaspillée à forger une pièce de rechange qu'avant-guerre on eût achetée cent sous; son huilerie arrêtée par défaut d'emballages; les populations si bien en main de son territoire lui échapper peu à peu parce qu'il a perdu des adjoints mobilisés ou malades . . . Tout cela est plus dur et plus épuisant que de se priver d'un repas ou de porter des chaussures éculées. C'est dans ces conditions-là que travaille le Congo en guerre ¹⁶. »

Dès l'entrée en guerre des Etats-Unis, cette situation se modifia. Les prix fixés assez arbitrairement par le Ministry of economic warfare de Londres furent abolis. De bipartites les accords économiques devinrent tripartites et les livraisons de matières premières tombèrent sous le contrôle d'un organisme mixte, le Combined Board.

Dès lors, les produits congolais furent répartis par moitiés entre les deux grandes puissances alliées et, si l'on renonça à signer de nouveaux purchase agreements, les fournitures continuèrent sous

¹⁶ Discours d'ouverture du Conseil du Gouvernement, Léopoldville, décembre 1942.

un régime de bona fide qui resta de règle jusqu'à la fin des hostilités.

En quelles mesures le Congo belge a-t-il pu faire face aux engagements découlant de l'agreement? Le tableau qui suit le dit à suffisance, encore que nous y ayons négligé nombre de matières premières qui ne nous ont pas semblé essentielles. Tel quel il marque cependant très nettement le stade actuel de l'évolution économique de la Colonie.

Exportations des années de guerre vers les pays alliés
(en tonnes métriques) ¹⁷

<i>Produits miniers</i> (cuivre excepté)	1941	1942	1943	1944	1945	Total
Zinc (minerai)	15 381	15 286	21 420	415	27 935	80 437
Manganèse (minerai)	25 303	13 704	12 883	4 413	10 108	66 411
Cobalt	5 741	4 159	4 888	4 438	6 575	25 801
Tantalite (Niobium)	67	187	81	184	224	74
Cassitérite	5 279	2 911	8 596	10 464	12 312	39 562
Etain	8 178	11 997	10 841	9 743	6 972	47 731
Or brut (Kos)	20 247	17 667	14 872	11 283	11 538	75 607
Diamants (carats)	2 720 000	7 845 000	10 237 000	14 354 917	7 567 000	42 723 917
<i>Produits agricoles</i>						
Arachides	6 388	7 078	5 009	3 733	379	22 587
Café	25 818	27 099	31 802	21 711	32 295	138 725
Caoutchouc	1 318	1 643	7 974	11 267	7 989	30 191
Copal	14 349	15 261	17 350	16 080	13 810	76 850
Coton-fibre	26 001	32 325	42 513	30 694	38 350	169 883
Succédanés de jute	8 466	6 323	9 031	9 490	7 019	40 329
Huile de palme	60 280	79 419	99 086	86 863	77 943	403 591
Noix palmistes	30 190	52 475	63 206	56 864	43 498	246 233

Au moment où paraîtront ces lignes, trois années se seront écoulées depuis que la mère-patrie a repris le contact avec sa colonie africaine. L'évolution économique du Congo ne s'est pratiquement, depuis lors, ralentie dans aucun domaine. Trop grands sont les besoins de l'Europe et de l'Amérique — pas n'est besoin de faire allusion ici aux pays éprouvés par la guerre, la demande de matières premières est effectivement plus grande encore chez ceux qui ont échappé aux épreuves les plus dévastatrices et chez ceux qui le plus rapidement reconstituent leur économie: la Belgique se range en bonne place parmi ces derniers. Trop rares sont les pays, coloniaux ou autres, producteurs de ces matières, où règnent l'ordre et la paix sociale et où la production peut être poussée à un rythme

¹⁷ Bulletin mensuel de la Banque du Congo Belge, février 1947.

voisin des besoins, pour que le Congo Belge ne soit pas parmi les plus favorisés d'entre les producteurs.

Ce serait pousser cette étude au delà des limites raisonnables que de vouloir étendre encore l'exposé à tous les aspects de l'évolution économique d'après la guerre.

Au rebours de tant de pays d'outre-mer qu'agitent soit le communisme, soit un nationalisme aveugle, soit encore ce remous d'aigreurs et de trahison qu'y a laissé l'occupant ; au rebours de tous ces pays, riches eux aussi pourtant de matières propres à ranimer les industries ou à nourrir des populations affamées, le Congo fait figure d'oasis de paix et de sécurité.

« . . . en 1885, le « pays des ténèbres », le moins accessible, le moins pénétré, le plus sauvage, le plus mortel aux Blancs (c'est encore Pierre Ryckmans qui parle) ¹⁸ ; et à cause de cela, le seul négligé jusqu'alors, le seul bout de côte sans maître, le seul territoire que n'eût tenté aucun appétit, que n'eût revendiqué aucune ambition, véritable laissé pour compte de l'Europe colonisatrice. » Ce Congo aujourd'hui, nous le voyons prendre un surprenant essor.

Un seul et dernier exemple va nous faire toucher la réalité du doigt. La plus récente assemblée générale de l'Union Minière du Haut-Katanga nous révèle les chiffres repris au tableau ci-après :

	Résultats d'exploitation	Revenus de portefeuille	Total brut
1945	980.054.136	20.585.371	1.000.639.507
1946	1.526.695.877	50.288.752	1.576.984.629
		(francs belges)	
	Taxes et impôts	Bénéfice	Prix du cuivre à New-York
1945	356.486.806	457.877.445	11.354
1946	727.417.400	599.987.250	19.036
		(francs belges)	

La production du cuivre raffiné de la société a, durant les dix dernières années, été la suivante :

1937	150.588 Tonnes
1938	123.943
1939	122.649
1940	148.804
1941	162.167
1942	165.940
1943	156.850
1944	165.484
1945	160.211
1946	154.885

¹⁸ « Messages de Guerre », Discours du 1^{er} juillet 1940.

Au total et depuis l'origine, la production s'est élevée à 3.068.068 tonnes.

Cet exemple basé sur des chiffres strictement officiels et tout récents (14 juillet 1947) nous donne en même temps une idée de la situation dans les domaines connexes.

Et dans l'agriculture non plus il n'est aucun secteur organisé qui marque une régression, voire même une stagnation.

* * *

Il est cependant grand temps de conclure. Si tant est qu'une conclusion s'impose; mais du tableau largement brossé de notre évolution économique, il nous est agréable de rapprocher aujourd'hui les phrases claires et impératives du fondateur de notre empire colonial. En 1884, le Roi Léopold II faisait part au Général Charles Gordon, le futur « Gordon Pacha », Gordon l'Intègre, de ses vues sur le Centre africain. « Nous ne voulons pas de douanes autour de nos possessions — disait le Roi — et nous voulons que tout commerçant honnête, qui reconnaît notre autorité, puisse librement s'y installer ¹⁹. »

L'Etat Indépendant du Congo ne verra le jour que l'année d'après et le Congrès de Berlin épousera les vues de Léopold II. Mais quel saisissant rapprochement que celui des vues de ce grand Européen, il y a 73 ans, et des projets de rapprochements économiques et de libre échange, que prône déjà et nous donne en exemple l'entité « Bénélux » ²⁰ et davantage encore le plus récent plan Marshall.

* * *

Aujourd'hui, le Régent de Belgique est allé porter aux populations blanches et noires du Congo l'hommage et le témoignage de la reconnaissance de la Mère-patrie. Nul doute que sous le soleil équatorial ses paroles, un jour, seront burinées dans la pierre: « Le Congo a bien mérité de la Patrie. Durant les longues et dures années de la guerre, sa fidélité à la cause alliée, son ardeur au travail, le courage de ses fils sur les champs de bataille constituèrent pour la Belgique occupée une raison de fierté, de réconfort et d'espoir. Les indigènes ont fourni sans relâche un effort considérable dans des circonstances toujours difficiles. Dans la force publique comme dans le vaste arsenal que fut la Colonie pendant les hostilités leur endurance, leur esprit de sacrifice ont été la condition du succès. Unis à la Belgique, dans la paix comme dans la

¹⁹ La Revue Coloniale Belge 15-VII-1947.

²⁰ Bénélux: Union économique Belgo-Hollando (Nederland)-Luxembourgeoise.

guerre, ils ont renforcé les liens qui l'attachent à la Mère-Patrie. Celle-ci n'oubliera jamais la générosité de leur attitude ²¹.

A tous ceux qui ont accompli leur devoir, aux vivants et aux morts, j'adresse l'hommage de la Patrie.

* * *

Depuis quelques années le progrès a transformé le visage de la Colonie. Ceux qui la retrouvent, après l'avoir quittée, témoignent de sa vitalité. Je me réjouis de pouvoir me rendre compte moi-même du résultat de vos labeurs et de vos efforts. Ceux-ci seront le plus sûr garant de la prospérité future. Certains domaines, parmi d'autres, doivent retenir notre constante attention. Il n'en est pas de plus important que le sort des indigènes. La Belgique, en signant la Charte des Nations-Unies, a confirmé une fois de plus qu'elle reconnaissait la primauté de l'intérêt des populations dépendant d'elle. Elle ne faillira pas aux devoirs qu'elle s'est imposés. Parmi les tâches qui l'attendent, je citerai l'amélioration de l'alimentation et du logement des indigènes, l'extension du service médical, l'aménagement des sources d'eau potable, la mécanisation rationnelle des chantiers routiers et miniers et l'électrification hydraulique de certaines régions.

* * *

Messieurs, il y a septante ans à peine que Stanley abordait sur ces rives. Toute l'histoire de la civilisation dans cette partie de l'Afrique tient en l'espace d'une vie humaine. Quand on considère ce qu'au cours de cette brève période la Belgique a réalisé au Congo, on doit reconnaître qu'elle y a affermi sa souveraineté par une longue succession d'actes d'humanité et d'œuvres de progrès.

De nombreux efforts seront toujours nécessaires. Une tâche comme celle que nous avons entreprise n'est jamais terminée. C'est ce qui fait sa grandeur. » ²²

²¹ Dans la première partie de notre communication nous avons été amené à dire que la Belgique mettait une somme de 1 milliard $\frac{1}{2}$ à la disposition de l'œuvre du welfare indigène. En fait la Belgique a décidé de mettre à la disposition des colonisés — les Noirs — les 2 milliards 235 millions que le Congo durant la guerre avait avancé en dépenses de souveraineté.

²² Le 1^{er} juillet 1947, le Prince Régent a annoncé, à Léopoldville, la création de l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale (IRSAC). Cet établissement nouveau et d'un haut intérêt est doté d'un fonds de 500 millions. Le Conseil d'Administration est composé de personnalités de premier plan du monde colonial et scientifique. Son directeur s'apprête à partir pour le Congo dès le mois de décembre de cette année.

Résumé.

L'auteur, après avoir exposé en quelques lignes ce qui constitue à proprement parler le statut économique de la Colonie belge, attire l'attention sur le fait que l'évolution économique du Congo ne date guère que de 1910, l'exploration détaillée de cette partie de l'Afrique que d'un demi-siècle à peine et la cession du Congo à la Belgique, par Léopold II, de moins de quarante ans.

De ces immenses étendues, la Belgique a fait une des plus belles colonies du monde, dont les Américains se plaisent à dire qu'elle sera le Brésil de l'Afrique future.

A vrai dire, il n'est guère possible de parler d'évolution économique, ni même de production congolaise pour la période antérieure à 1910, période, elle, de pénétration, de pacification, de prospection et d'organisation. Et si l'évolution économique ne date guère que de 1910, le départ, en fait, ne fut donné qu'après la première guerre mondiale.

L'activité minière constitua, dès l'abord, le principal facteur du progrès économique du Congo. Elle englobe une bonne dizaine de substances de première utilité que l'auteur passe successivement en revue.

Le développement de la production agricole est sensiblement plus lent. L'I. N. E. A. C. : Institut National pour l'Etude agronomique au Congo, s'efforce cependant de la pousser et rend à ce point de vue d'inappréciables services. Le développement de cette activité se heurtera toujours néanmoins à une grosse difficulté : le manque relatif de main-d'œuvre.

Pour suivre plus directement l'évolution de l'économie agricole, l'auteur analyse ensuite, comme il l'a fait pour le domaine minier, produit par produit. Ceux-ci sont particulièrement nombreux, mais très divers en importance.

Dans la troisième partie de son étude, l'auteur s'étend sur l'effort de guerre du Congo, suite à l'impulsion énergique et à l'attitude catégorique adoptée dès mai 1940 par le Ministre des Colonies d'une part, le Gouverneur Général d'autre part ; il étudie les accords financiers et économiques passés avec les Alliés. En manière de conclusion, il rappelle le témoignage de reconnaissance qu'est allé porter le Prince Régent, au nom de la Belgique, aux populations blanches et noires du Congo et souligne l'état de prospérité tant économique que morale de la possession belge.

Summary.

The author, after describing shortly the economical statute of the Belgian Congo, points out that the economical development

of the Congo began not earlier than 1910. A thorough exploration of the African continent started about half a century ago, and the cession of the Congo to Belgium by Leopold II took place less than forty years ago.

Belgium has transformed these wide regions into one of the most beautiful colonies of the world. The Americans like to call it the Brazil of future Africa. Before 1910, there was hardly any economical evolution in the Congo, nor any production worth mentioning. These earlier years were a period of penetration, pacification, prospection and organization. It was in fact the first World War which gave the real impulse to the economical development of the Congo.

The mining industry was at once the most important factor of economical progress. More than a dozen substances are extracted in the Belgian Congo. The author reviews them one by one.

The agricultural development on the other hand is much slower. But the I.N.E.A.C. (Institut National pour l'Etude agronomique au Congo), in trying to rise the production, does very good service. Yet the lack of workmen will always be a serious handicap. The author passes in review also the agricultural products one by one and thus shows the evolution of agricultural economics. There are a good many products, but their importance differs widely.

In a third chapter of his study, the author describes the great effort made by the Congo during the last war as a direct result of the Colonial Minister's and the General Governor's firm attitude in May 1940. The financial and economical arrangements with the Allied are then discussed. Concluding his article, the author recalls the gratitude which the Prince Regent lately manifested in the name of Belgium to the white and black populations of the Congo. He also points out the state of economical and moral prosperity of the Belgian possession.

Zusammenfassung.

Nachdem der Autor kurz die Struktur des wirtschaftlichen Statuts der belgischen Kolonie charakterisiert hat, macht er darauf aufmerksam, daß die wirtschaftliche Entwicklung des Kongo erst etwa mit dem Jahre 1910 begonnen hat. Die gründliche Erforschung dieses Teiles des afrikanischen Kontinentes setzte vor etwa einem halben Jahrhundert ein, während die Uebergabe des Kongo an Belgien durch Leopold II. vor kaum 40 Jahren erfolgte.

Belgien hat diese unermesslichen Landstriche zu einer der schönsten Kolonien der Welt entwickelt, die von den Amerikanern gerne als «das Brasilien des künftigen Afrika» bezeichnet wird.

Einen entscheidenden Anstoß für die wirtschaftliche Entwicklung des Kongo brachte der erste Weltkrieg. Ein Hauptfaktor des wirtschaftlichen Fortschrittes war stets die Ausbeutung der Bodenschätze. Etwa ein gutes Dutzend hochwertiger Substanzen, die der Autor der Reihe nach behandelt, werden im Kongo gewonnen. Demgegenüber geht die Entwicklung der landwirtschaftlichen Produktion bedeutend langsamer vor sich. Die I.N.E.A.C. (Institut National pour l'Etude agronomique au Congo) versucht jedoch die Produktion zu steigern und leistet in dieser Hinsicht unschätzbare Dienste. Das schwierigste Problem ist die Beschaffung von Arbeitskräften. Der Autor analysiert die landwirtschaftliche Leistung des Kongo, indem er auch hier wieder die einzelnen Produkte der Reihe nach behandelt. Dieselben sind groß an Zahl, dagegen recht unterschiedlich an Bedeutung.

Im dritten Teil dieser Studie schildert der Autor die gewaltigen Aufwendungen und Beiträge des Kongo während des zweiten Weltkrieges. Diese waren eine direkte Folge der sehr kategorischen Haltung, welche der belgische Kolonialminister und der Generalgouverneur des Kongo vom Mai 1940 an eingenommen hatten. Die finanziellen und wirtschaftlichen Vereinbarungen mit den Alliierten werden geschildert. Abschließend ruft der Autor in Erinnerung, daß vor kurzem der Prinzregent im Namen Belgiens den weißen und schwarzen Völkern des Kongo seine volle Anerkennung für die großen Leistungen ausgesprochen hat, und unterstreicht den Zustand wirtschaftlicher und moralischer Prosperität der belgischen Besetzung.
